



VILLE DE SAINT-RAYMOND
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Locaux de Revenu Québec au 204, avenue Perrin

Description des travaux :	La Ville de Saint-Raymond requiert des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux de construction au 204, avenue Perrin à Saint-Raymond en vue de l'aménagement de locaux pour Revenu Québec.
Documents d'appel d'offres :	Disponibles sur SÉAO à compter du 8 septembre 2023. http://www.seao.ca ou au 1-866-669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.
Représentant du dossier :	M. François Cloutier, responsable des bâtiments et des infrastructures. L'adresse de courriel pour rejoindre le représentant est francois.cloutier@villesaintraymond.com
Dépôt des soumissions :	Avant 11 h, le jeudi 28 septembre 2023. L'ouverture des soumissions se fera publiquement le même jour à la même heure, dans une salle disponible à l'hôtel de ville de Saint-Raymond au 375, rue Saint-Joseph à Saint-Raymond. Les mesures sanitaires en vigueur à cette date seront appliquées.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les garanties financières ainsi que d'autres exigences sont indiquées dans les documents d'appel d'offres, il est de la responsabilité des soumissionnaires de les respecter.

Seules sont autorisées à soumissionner les personnes, sociétés ou compagnies ayant leur principale place d'affaires au Québec ou dans une province ou territoire visé par un accord intergouvernemental applicable au présent contrat. Le présent contrat est assujéti à l'Accord du commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

La Ville de Saint-Raymond n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à l'un ou l'autre des appels d'offres.

La Ville s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Donné à Saint-Raymond, le 31 août 2023.

La greffière,

Chantal Plamondon, OMA